

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

visant les actions de la société



initiée par la société Project Metro Acquco SAS présentée par



PRIX DE L'OFFRE : 3,65 euros par action InfoVista après détachement du dividende relatif à la distribution exceptionnelle d'un montant de 1,40 euro par action InfoVista existante qui a fait l'objet d'un vote de l'assemblée générale d'InfoVista du 8 février 2012 et dont le paiement a été effectué le 14 février 2012, correspondant à un prix de l'Offre, avant détachement du coupon, de 5,05 euros par action InfoVista

DUREE DE L'OFFRE : 20 jours de négociation

Le calendrier de l'offre sera fixé par l'AMF

Le présent communiqué est établi et diffusé par Project Metro Acquco SAS, conformément aux dispositions des articles 231-27, 1° et 2°, et 231-28 du règlement général de l'AMF.

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») a, en application de la décision de conformité de l'offre publique en date du 15 février 2012, apposé le visa n° 12-063 en date du 15 février 2012.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Project Metro Acquco SAS, ont été déposées auprès de l'AMF et mises à disposition le 17 février 2012.

La note d'information et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Project Metro Acquco SAS, sont disponibles sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et sans frais auprès de Bryan, Garnier & Co., 26, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, France, et de Project Metro Acquco SAS, 102, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris.

AVIS IMPORTANT : En application de l'article L.433-4 III du code monétaire et financier et des articles 237-14 à 237-19 du règlement général de l'AMF, dans le cas où, à la clôture de la présente Offre, les actionnaires minoritaires d'InfoVista ne représenteraient pas plus de 5% du capital ou des droits de vote d'InfoVista, Project Metro Acquco SAS se réserve la faculté de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions InfoVista non apportées à l'Offre, moyennant une indemnisation égale au prix de l'Offre, soit 3,65 euros par action InfoVista, étant précisé que cette procédure de retrait serait immédiatement suivie d'une demande à NYSE Euronext de radiation des actions InfoVista de la cote.



La note d'information d'InfoVista SA (la « Société » ou « InfoVista »), telle que visée par l'AMF le 15 février 2012, en réponse à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Project Metro Acquco SAS et les « Autres Informations » relatives à InfoVista, sont mises à la disposition du public

PRIX DE L'OFFRE : 3,65 euros par action InfoVista après détachement du dividende relatif à la distribution exceptionnelle d'un montant de 1,40 euro par action InfoVista existante qui a fait l'objet d'un vote de l'assemblée générale d'InfoVista du 8 février 2012 et dont le paiement a été effectué le 14 février 2012, correspondant à un prix de l'Offre, avant détachement du coupon, de 5,05 euros par action InfoVista

DUREE DE L'OFFRE : 20 jours de négociation

Le calendrier de l'offre sera fixé par l'AMF

Le présent communiqué est établi et diffusé par InfoVista, conformément aux dispositions des articles 231-27 3° et 231-28 du règlement général de l'AMF.

En application de l'article L.621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son Règlement général, l'AMF a apposé le visa n°12-064 en date du 15 février 2012 sur la note d'information établie par la Société en réponse à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Project Metro Acquco SAS.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société, ont été déposées auprès de l'AMF et mises à disposition le 17 février 2012.

La note en réponse et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société, sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) ainsi que sur le site Internet d'InfoVista (www.InfoVista.com). Ces documents sont également mis gratuitement à disposition du public au siège de la Société, 6, rue de la Terre de Feu, 91940 Les Ulis.

Eurolist compartiment C - ISIN FR0004031649 – Mnémonique IFV.

Contact InfoVista SA : David Forlizzi - Directeur Financier - dforlizzi@infovista.com